

pas violée, lors qu'on se borne à employer la force pour empêcher des femmes de suivre une règle approuvée par l'Eglise, et de mettre en pratique les conseils évangéliques.

Et la tolérance ? — Tous les grands hommes, dit Voltaire, ont été intolérants, et il faut l'être. Soyons de grands hommes ? Que la postérité célèbre à jamais la prière et la destruction du couvent de Tulle !

Et l'égalité protection garantissant pour son culte à chaque citoyen ? — Est-ce que des Caraculites sont des citoyens ? Et peut-on regarder la prière en commun, l'observance régulière des lois données par l'Eglise aux familles religieuses comme des actes du culte catholique ?

Il semble pourtant qu'avant de frapper aussi violemment ces huit pauvres femmes, on aurait pu leur faire connaître le crime dont on les accuse, et savoir si elles avaient qu'il leur eût été à l'égard pour leur défense ! — Est-ce que des religieuses ont le droit de se défendre lorsqu'un conseil municipal les signale à la honte publique, lorsqu'un préfet les dénonce ?

Mais y aurait-il eu quelque inconvénient à consulter, ou du moins à prévenir l'évêque de Tulle ? Après tout, l'affaire le touche d'assez près, et on n'a, que sait-on ? peut-être eût-il, dans sa sagesse, trouvé quelque moyen d'arranger les choses et de calmer la passion des philosophes de l'endroit, sans tant de scandale ? — C'est justement ce qu'on n'a pas voulu ; il fallait un exemple.

## IRLANDE.

— Un sujet qui n'est pas sans intérêt pour nous et qui est d'une grande importance pour l'Irlande, a été traité dans une des dernières séances de la Chambre des Communes par le représentant de Waterford, l'honorable M. T. Wy-e.

On sait qu'il n'existe en Irlande qu'une seule université où les catholiques peuvent recevoir l'instruction, mais où ils sont exclus des charges de professeur et des prérogatives que les protestants ont monopolisées.

Depuis quelque temps des plaintes fréquentes se sont fait entendre contre un état de chose si peu en harmonie avec l'esprit du bill d'émancipation. M. Wy-e a formulé ces plaintes avec fermeté, en invitant le gouvernement à prendre des mesures pour mettre, sous le rapport de l'enseignement universitaire, les catholiques de l'Irlande sur un pied de parfaite égalité avec leurs concitoyens protestants.

M. Wy-e a proposé de rendre le professorat et les charges de l'Université accessibles aux catholiques dans l'Université de Dublin, ou, si le gouvernement préfère, d'élever le séminaire catholique de Maynooth au rang de faculté de théologie de cette université, à laquelle elle serait ainsi incorporée. Le représentant de Waterford a proposé, dans un esprit de grande impartialité, d'élever au même rang un grand établissement d'éducation pour les Irlandais presbytériens.

Le député de Waterford a aussi émis l'idée de créer une université catholique tenant le même rang et jouissant des mêmes privilèges que celle de Dublin. Il a été établi ensuite la justice des prétentions qu'il faisait valoir au nom des catholiques de l'Irlande. Il a montré que les Irlandais est le peuple le moins favorisé sous le rapport du haut enseignement. Partant de l'Ecosse, qui, avec 2,500,000 habitans, compte quatre universités, M. Wy-e nous a dit le nombre des universités que possède chaque contrée de l'Europe. Ce tableau comparatif a fait ressortir l'abandon où l'Angleterre a jusqu'à ce jour laissé l'Irlande.

L'organe des intérêts irlandais s'est attaché à constater que si les catholiques sont exclus de faire partie de l'Université de Dublin, il n'en a pas toujours été ainsi. Il a prouvé, par des documents historiques, que l'Université dont on attribue la fondation à la reine Elisabeth, a été établie par elle sur des bases nouvelles, mais qu'elle existait avant cette époque, et que son origine remonte à John Lech, archevêque de Dublin, qui avait obtenu en 1312, du pape Clément V, une bulle autorisant son établissement. L'origine de l'Université n'étant point protestante, il en résulte que des donations nombreuses ont été faites pour son entretien par des catholiques, et que ces revenus furent détournés plus tard de leur destination, lorsqu'ils servirent à donner un enseignement hostile à la foi des pieux et premiers fondateurs de l'Université.

M. Wese a pressé le gouvernement d'examiner la question avec tout l'intérêt qu'elle comporte, et sir Robert Peel a répondu qu'il serait en mesure, à l'ouverture de la session prochaine, de soumettre aux chambres les vues du gouvernement et les projets qui lui paraîtraient propres à consolider les grands intérêts dont M. Wy-e s'est fait l'éloquent défenseur.

Sir Robert Peel ne s'est pas borné à ces vagues promesses ; il a formellement reconnu que l'allocation accordée au collège de Maynooth par le gouvernement était bien au-dessous des besoins les plus urgents de cet établissement, qui avait acquis par les immenses services qu'il rendait à l'Irlande, des droits aux fonds votés dans l'intérêt de l'instruction des sujets de Sa Majesté.

## MALTE.

— Les conversions sont nombreuses dans cette île, malgré quelques détracteurs qui ont assilé les Catholiques. C'est sans doute par effroi de ces conversions que le gouvernement anglais a rejeté la demande qui avait été faite par un grand nombre de chefs de famille de cette île, d'avoir un collège tenu par les Jésuites. Le gouvernement anglais donne ici la mesure de cette tolérance protestante que l'on se plaît tant à vanter. Un grand nombre de parents ont envoyé leurs enfans aux établissemens qu'ont les Jésuites en Sicile. Le gouvernement anglais aime mieux compromettre ses intérêts que de consentir à une demande qui offrirait quelque chance au catholicisme.

## PERSE ET TURQUIE.

— Depuis que le représentant russe de la Perse, M. de Médem, a fini chasser les missionnaires français de ce royaume, la discordance religieuse continue chez les chrétiens de l'Achémié. Deux prêtres nestoriens et plusieurs autres personnes qui avaient embrassé la foi catholique, ayant été punis de la prison, de la bastonnade et de fortes amendes, les esprits s'étaient exaspérés, et beaucoup murmuraient hautement contre l'intolérance des méthodistes américains, auteurs de ces désordres. Ces messieurs, qui ont cru l'heure favorable de prêcher enfin ouvertement la doctrine qu'ils enseignaient par précaution depuis huit années à leurs adeptes, les ont induits en exaspération des ruses, contraires à toutes les traditions des églises orientales. La persécution n'a fait que fortifier la foi des nouveaux convertis, et tous persévèrent avec un courage inébranlable.

Dans la Turquie, le clergé jacobite, convenu par les intrigues des mêmes missionnaires, est enfin sorti de sa torpeur, et les évêques les ont excommuniés publiquement à Mossoul, ainsi que tous ceux avec qui ils communiquent. Néanmoins, le patriarche jacobite, venu à Constantinople pour enlever aux catholiques quelques évêques de la Mesopotamie dont ils sont en possession, continue à entretenir des intelligences avec les missionnaires protestants, parce qu'il espère, par leur crédit, même l'ambassadeur anglais dans ses intérêts. Toute la préoccupation de ce prélat est de susciter des embarras aux catholiques ; et, dernièrement encore, par ses lettres, il avait poussé la population musulmane et jacobite de Merdin à détruire l'Eglise que les Syriens orthodoxes ont construite il y a environ dix années. L'acte a été menaçant ; mais les RR. PP. Capucins, établis dans cette ville, ont eu recours au Pacha, qui s'est empressé d'intervenir son autorité en faveur de la justice. Le gouvernement turc, partout où son action est respectée, se montre plein de tolérance et sincèrement désireux de respecter les droits de tous. Ainsi, il ne faut pas ajouter foi aux calomnies et aux exagérations de la presse sur les derniers événements de l'Albanie. La partie de la diplomatie qui exerce, en Turquie, une action vraiment civilisatrice, a habitué les musulmans aux procédés de la raison et de l'équité. La Russie n'a point assez de force pour oser violer, comme en Perse, les grands principes de la liberté civile et religieuse.

## TURQUIE.

— Des nouvelles de Constantinople, en date du 10 juillet, annoncent que Pile de Rhodes est à la veille de l'une insurrection, causée par les persécutions que les Turcs exercent contre les chrétiens. Assas-Pacha a répondu à jusqu'à présent toutes les plaintes ; il semble même encourager ses co-religionnaires dans leurs excès.

— On écrit de Constantinople :

De la dignité patriarcale chez les dissidens orientaux — Toute Eglise qui rompt avec le centre de l'unité dans le chrétienisme, le jour de l'indépendance spirituelle, en est promptement punie : d'abord en perdant la vraie liberté que lui garantissait sa libre obéissance au Saint Siège, et, en second lieu, en tombant sous la dépendance du pouvoir temporel. Tel est le sort religieux des nations qui ont suivi, en Europe, les voies tracées de la Réforme. Qu'en considère la Prusse, la Suède, la Hollande et l'Angleterre ; dans tous ces royaumes, l'Eglise, dite nationale, est dans la sujétion de l'Etat. Ailleurs, comme en Russie, sa situation est encore plus humiliante. On commence pourtant à sentir aujourd'hui la pesanteur de cette chaîne, et de là le mouvement généreux du peuple anglais, qui travaille à s'en affranchir.

Mais c'est en Orient que l'application de cette loi pénale est encore plus sensible. Du jour où l'hérésie et le schisme ont détaché du centre commun les Eglises chaldéenne, copte, syrienne, arménienne et grecque, leurs patriarches respectifs sont devenus les instrumens passifs du pouvoir politique qui les commandait, destituait ou suspendait à sa guise. Les monarques de la Perse, les califes de Bagdad ou les empereurs de Byzance, tour à tour se sont donné le pouvoir de changer, par un seul acte de leur volonté souveraine, le chef religieux qu'ils ne trouvaient pas assez complaisamment dévoué à leurs intérêts. Dans la suite, quand l'autorité patriarcale fut complètement avilie, elle n'eut pas même la consolation et l'honneur de recevoir le coup fatal d'une main aussi noble. Il suffisait à Bagdad, par exemple, pour les nestoriens, du caprice du médecin en chef du calife, de même que plus tard, à Constantinople, le plus riche des banquiers ou des marchands arméniens a pu disposer de la première dignité ecclésiastique.

C'est toujours ce qui arrive dans la capitale ottomane. Dans l'espace de quelques années seulement, les arméniens dissidens ont usé quatre patriarches ; tel est leur respect, ainsi que celui de leurs dominateurs, pour cette fonction qui n'est plus que nominale. Le catholicisme, au contraire, semble réellement imprimer au front de son premier pasteur le sceau inviolable de l'autorité, car, depuis quinze années que les arméniens ont un chef spirituel distinct et reconnu par l'Etat l'Etat ne l'a chargé ni déplacé. Il est vrai que sa conduite digne et épiscopale ne prête point le flanc aux attaques du bras séculier, comme cela se voit trop fréquemment chez les schismatiques.

Ces jours derniers, leur patriarche a donné sa démission, ainsi que l'annonçait simplement le journal. On croirait presque qu'il s'agit d'un complot de boue ou de bureau mis à la retraite. Un gros marchand arménien à qui l'on demandait l'explication de cette nouvelle, répondit avec un air de contentement personnel : « Ah ! ne croyez pas qu'il l'ait donnée volontairement, c'est nous qui l'y avons contraint. » Nous veut dire lui et les quelques autres menés, ses amis.